

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE Vallée-Jonction

Objet:

Règlement nº 420-01-2022

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, monsieur Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce, qu'à la séance ordinaire du 18 janvier 2022, il a été adopté le règlement numéro 420-01-2022 « Règlement concernant la régie interne des séances du conseil - Abrogation du règlement numéro 395-05-2019 ».

Copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Donné à Vallée-Jonction, le 24 janvier 2022.

Mario Caron

Directeur général

et secrétaire-trésorier